

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales
Décisions budgétaires
N° 07.01.01

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Approbation du compte de gestion 2015

Mr le Maire présente à l'assemblée délibérante le compte de gestion pour l'année 2015 et précise qu'il n'est pas conforme au compte administratif de la commune;

En effet, lors de la dissolution du Syndicat des Eaux de Lantéfontaine (SEL) et de son intégration au CRW, des mandats et des titres ont été émis. A ce jour, ces écritures n'ont toujours pas été reprises par le Trésor Public d'où la disconcordance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Mr le Maire à signer le Compte de Gestion.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANOUX

Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales
Décisions budgétaires
N° 07.01.02

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Approbation du compte administratif 2015

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Mr le Maire s'étant retiré, le doyen du conseil municipal présente à l'assemblée délibérante le compte administratif pour l'année 2015.

Les résultats sont les suivants:

En fonctionnement: Dépenses: 209 919, 57 euros
Recettes: 244 045, 35 euros
Soit un solde de 34 125, 78 euros

En investissement: Dépenses: 30 099, 57 euros
Recettes: 43 178, 89 euros
Soit un solde de 13 079, 32 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter le compte administratif

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales
Décisions budgétaires
N° 07.01.03

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuratation(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

Affectation du résultat

Vu les résultats de clôture de l'année 2015, à savoir:

En fonctionnement: 674 517, 62 euros

En investissement: 195 034, 53

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats comme suit:

Le solde de fonctionnement ser affecté:

- pour 616 354,15 euros en section de fonctionnement au 002
- pour 58 163, 47 en section d'investissement au 1068

Le solde d'investissement sera affecté au 001 en section d'investissement pour 195 034, 53 euros.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANOUX

Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales
Décisions budgétaires
N° 07.01.04

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuratation(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

1er /04/2016

Date d'affichage

11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

Vote du budget 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le budget primitif pour l'année 2016.

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 821 055, 79 euros.

En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 1 082 321, 50 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter le budget primitif 2016.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales
Fiscalité
N° 07.02.05

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

Vote des quatre taxes

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les quatre taxes au même taux que l'année dernière, soit:

Taxe d'habitation: 12,14 %

Taxe foncière non bâtie: 6,74 %

Taxe foncière non bâtie : 14,84 %

CFE : 11,98 %

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANOUX

Le Maire,

André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales
Subventions
N° 07.05.06

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

Subventions aux associations

Vu la liste de demandes de subventions envoyées par les différentes associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer les subventions suivantes:

Ecole élémentaire d'ANOux : 120 e
FEP D'ANOUX: 2 000 e
Le Souvenir Français : 50 e
ACCA D'ANOUX : 100 e
Cercle Généalogique du Bassin de Briey: 50 e
Handicapés du Bassin de Briey : 50 e
Association Marche et Rêve : 50 e
Une Rose, un espoir: 50 e
Les P'tits Loups : 200 e

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales
Divers
N° 07.10.07

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuratation(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation

1er /04/2016

Date d'affichage

11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.././.....

et publication du :

.././.....

Subventions aux associations

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer des tickets pour la fête patronale à tous les enfants d'ANOUX, âgés de 0 à 10 ans pour un montant total de 600 euros (300 euros sera versé à chaque forain présent).

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Institution et vie politique
Intercommunalité
N° 05.07.08

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

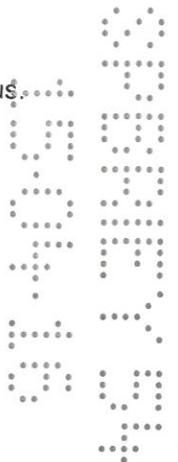
.../.../...

SIVU Fourrière du Joli Bois

Vu la délibération du SIVU Fourrière du Joli Bois acceptant l'adhésion de la commune de FAMECK au Syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter à son tour l'adhésion de la commune de FAMECK au SIVU Chenil du Joli Bois.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Autres domaines de
compétences par thème**
**Domaine de compétences
des communes**
N° 09.01.09

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuratation(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

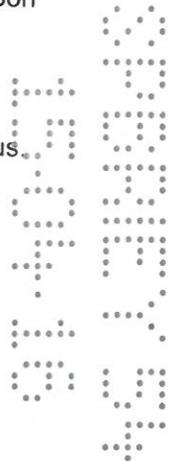
.././....

Travaux sylvicoles

Vu les deux devis fournis par l'ONF d'un montant de 10 396, 98 euros et SYLVEXPLOIT d'un montant de 7 936 euros, pour des travaux en forêt d'ANOUX.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis de SYLVEXPLOIT et autorise le Maire à signer le devis avec la mention " Bon pour Accord"

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaines de
compétences par thème
Voirie
N° 08.03.10

Séance du 07 avril 2016

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	11
Présents :	8
Absents :	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	8
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procurator(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Aménagement d'une route pour desservir la zone 1AU Demande de subvention au titre de la DETR Fonds de soutien 2016

Le Maire propose d'engager des travaux pour aménager en partie le début du chemin des Olivettes.

Il rappelle que ce chemin rural servira d'accès à un projet de construction de logements.

Il s'agit dans une première phase d'aménager le carrefour rue Pasteur/
Chemin rural des Olivettes.

Une estimation réalisée par le service ingénierie de la ville de BRIEY fixe le montant à 30 009, 50 euros HT.

Au vu des capacités financières de la commune, le Maire propose de solliciter une subvention sur la dotation de soutien à l'investissement local des communes créé par l'article 159 de la loi des finances 2016.

Le montant des travaux étant de 30 009, 50 euros HT, le montant de la subvention sollicitée est de 15 004, 50 euros.

Le Maire indique que ces travaux doivent être réalisés en 2016.
Le coût de ces travaux sera prévu au budget 2016 en section d'investissement.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Domaines de
compétences par thème**
Voirie
N° 08.03.11

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuratation(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
1er /04/2016

Aménagement d'une route pour desservir la zone 1AU Demande de subvention au titre du fonds amendes de police

Date d'affichage
11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Le Maire propose d'engager des travaux pour aménager le carrefour Rue Pasteur / Chemin rural des OLivettes.

Il rappelle que ce chemin rural servira d'accès à un projet d'aménagement de la zone 1AU où est prévu la construction de logements.

Il s'agit aussi de sécuriser l'accès à la rue Pasteur, voie principale de la commune par ce chemin rural.

Une estimation du coût des travaux réalisée par le service ingénierie de la ville de BRIEY fixe le montant de l'aménagement à 30 009, 50 euros HT.

Le Maire propose au conseil de l'autoriser à effectuer une demande de subvention au conseil général sur les fonds amendes de police pour un emontant de

30 009, 50 X 40 % = 12 003, 80 euros

Le Maire indique que ces travaux doivent être réalisés en 2016.
Le coût de ces travaux sera prévu au budget 2016 en section d'investissement.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANOUX

Le Maire,

André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaines de compétences
par thème

Voirie

N° 08. 03 . 12

Séance du 07 avril 2016

L'an deux mil seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , Mme PEZZETTA Estelle, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation

1er/ 04 / 2016

Remise en état revêtement de la chaussée rue Pasteur et rues annexes / Demande de subvention à la région ALCAL

Date d'affichage

11 / 04 / 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

Vu les travaux de remise en état du réseau d'adduction d'eau potable dans plusieurs rues de la commune.

Vu qu'à la suite de ces travaux, il convient de remettre en état le revêtement de la chaussée.

Le Maire précise qu'un premier devis fait apparaître un coût HT de 24 104,80 euros.

Le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la région ALCAL dans le cadre du plan régional 2016 de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants.

Il précise que le montant de l'aide est de 20 % soit :

24 104, 80 X20 % = 4 820,96 euros

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire
André BERG